



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Exercice 2024

Samedi 18 janvier 2025

PROGRAMME

Approbation du compte-rendu de l'AG 2023

Rapport moral & rapport d'activités 2024

Rapport financier en visio-conférence, par In Extenso, cabinet comptable

Élection des administrateurs

Compte-Rendu Sanitaire par Bénédicte Faure, vétérinaire conseil

INTERVENANT **Présentation de la FRGDS PACA** par Lucie Urtasun, directrice.

Lutte Frelons 2024 & Plan de lutte CD13 / GDSA13 / FREDON PACA

INTERVENANT **Présentation de la FREDON** par Christian Boivin, inspecteur phytosanitaire, formateur Certiphyto et Certibiocides, spécialiste frelon et espèces invasives.



APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

**Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le samedi 2 décembre 2023
à l'hôtel de ville de Martigues.**

Vote des adhérents

RAPPORT MORAL 2024

En 2024 : 398 adhérents au GDSA13

19 278 ruches déclarées cette année

- Baisse régulière du nombre d'adhérents de 2021 à 2024.
- Nombre de ruches variable d'une année sur l'autre, mais baisse nettement moins prononcée sur la même période.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Commandes et distributions des médicaments

- Commandes de médicaments anti-varroa préparées par l'équipe du GDSA.
- Distribution à la Chambre d'Agriculture d'Aix les 20 & 21 mars.
- Courant mai, commande complémentaire de médicaments.
- Distribution le 26 juin.

Attention : Encore trop d'étourdi(e)s oublient des dates de ces distributions.

N'oubliez pas que ces oublis prennent du temps à une équipe de bénévoles, génèrent des frais et coûtent donc de l'argent à tous.

Donc merci de bien vérifier vos boîtes mails, de lire nos messages jusqu'au bout, et de programmer des rappels ou de noter sur vos agendas.

Bilan des visites PSE & actualité sanitaire 2024

Présentation détaillée par Bénédicte Faure, après le bilan financier.

Commandes de fournitures

- En 2024, aide pour les cadres et la cire identique à 2023 : 40% du tarif fournisseur.
- Nouveauté 2024 : cire bio proposée chez deux fournisseurs.

En 2025 :

- Reconduction à l'identique : même pourcentage et mêmes fournisseurs.

Lutte contre les espèces invasives de frelons

Compte-rendu détaillé en fin d'AG, avec Christian Boivin de la FREDON PACA.

Collecte et traitement des cires d'opercules

- Cire des adhérents collectée par Bernard Buous.
- Retraitement chez Cire & Services, Lot et Garonne.
- Distribution des feuilles gaufrées les 20 & 21 mars à Aix.



- Opération reconduite en 2025.
- Cumulable avec la commande de feuilles gaufrées auprès d'un fournisseur.
- Pour éviter les impuretés :
il est **indispensable** de filtrer finement la cire lors du moulage en pains.

Communication GDSA13

- Formulaire de mise en conformité RGPD
- Achat du nom de domaine **gdsa13.fr**
- Création de nouvelles adresses mail simplifiées : **contact@gdsa13.fr**
veterinaire@gdsa13.fr
- Nouvelle identité visuelle du GDSA



Subventions Conseil Départemental 13



- 6 500 €, pour le fonctionnement général,
- 48 000 € pour l'action de prophylaxie,
- 8 000 € la lutte contre le frelon asiatique.



Subvention Terre de Provence agglomération

- 3 000 € pour l'opération de piégeage sur les 13 communes de ce territoire.

RAPPORT FINANCIER 2024

Bilan financier

Présentation en visioconférence du bilan financier 2024 de l'association par Christophe Basty, du cabinet comptable In Extenso.

Vérificateur des comptes

Lecture du rapport de M. Henri Christol, vérificateur des comptes.

Quitus trésorier, expert comptable et vérificateur des comptes

Vote des adhérents

In Extenso

Association GDSA 13

Présentation de vos principaux indicateurs financiers



VOTRE ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES

ts d'Explois 158 k€



-2,83%
Baisse de 4 588 €



FONDS PROPRES
147 k€



EFFECTIF

1
pers.

RÉSULTAT
-16 460 €



TRÉSORERIE
69 306 €

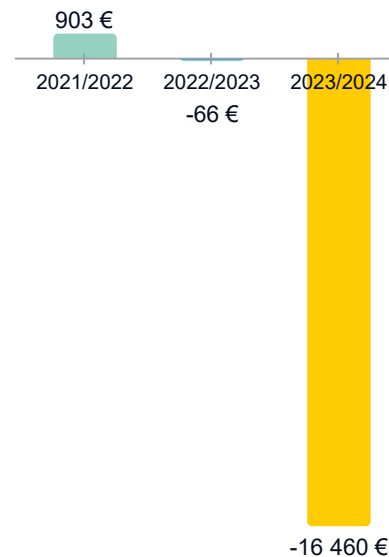



Crédits usagers **0**
jours

Crédits fourn. **6**
jours

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

		% Produits
2023/2024	-16 460 €	-10,43%
2022/2023	-66 €	-0,04%



 **-16 394 €**

Produits d'exploitation : -2,83%

ACTIVITÉ GLOBALE

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Ressources associatives	78 496 €	76 206 €	+3,01% ↗
Ventes de marchandises	76 921 €	83 689 €	-8,09% ↘
Prestations vendues	2 330 €	2 440 €	-4,51% ↘
Activité globale	157 747 €	162 335 €	-2,83% →

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Concours publics et subv. [...]	62 500 €	60 000 €	+4,17% ↗
Cotisations des adhérents	15 996 €	16 206 €	-1,3% →
Total des ressources	78 496 €	76 206 €	+3,01% ↗

VENTES

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Médicaments	76 921 €	83 689 €	-8,09%
Livres-Revues	2 330 €	2 440 €	-4,51%
TOTAL	79 251 €	86 129 €	-7,99%

GESTION MÉDICAMENT, PROPHYLAXIE, PIEGEAGE FR

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Ventes de médicaments	76 921 €	83 689 €	-8,09%
Subvention activités	55 250 €	53 500 €	+3,27%
- Achats de médicaments	117 699 €	128 648 €	-8,51%
- Vétérinaires et T.S.A	34 069 €	16 916 €	+101,4%
Résultat activités	-19 597 €	-8 375 €	-133,99%
Ventes livres & revues	2 330 €	2 440 €	-4,51%
- Abonnements	2 340 €	2 520 €	-7,14%
Résultat revues	-10 €	-80 €	+87,5%

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Cotisations	15 996 €	16 206 €	-1,3%
Subvention	7 250 €	6 500 €	+11,54%
Formations & autres PS	0 €	0 €	
Financiers et div (gestion)	2 201 €	1 617 €	+36,12%
Total des produits	25 447 €	24 323 €	+4,62%
Ftues admin-abonnement	0 €	231 €	
Location, assurance	2 507 €	2 059 €	+21,76%
Honoraires	2 570 €	2 520 €	+1,98%
Déplacement-réception-colloque	5 950 €	3 364 €	+76,87%
Communications	0 €	0 €	
Affranchissements / fs bq	72 €	196 €	-63,27%
Charges de personnel	7 437 €	5 015 €	+48,3%
Cotisations, dons	2 843 €	2 115 €	+34,42%
Amortissements & autres ch	920 €	500 €	+84%
Total des charges	22 299 €	16 000 €	+39,37%
TOTAL	3 148 €	8 323 €	-62,18%

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2023/2024	2022/2023	Évolution
Produits d'exploitations	157 747 €	162 335 €	-2,83%
Achats et frais généraux	142 226 €	146 705 €	-3,05%
Charges de personnel	33 261 €	15 944 €	+108,61%
Résultat d'exploitation	-17 740 €	-314 €	
Résultat financier	2 201 €	684 €	+221,78%
Résultat exceptionnel	-920 €	-435 €	-111,49%
Résultat de l'exercice	-16 460 €	-66 €	

VOTRE TRÉSORERIE

Du résultat à votre trésorerie

LES FLUX DE VOTRE TRÉSORERIE

SOLDE DE TRÉSORERIE 2022/2023

101,3 k€

-16,5 k€

RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)

Δ FRNG = -16,5 k€

STOCKS +0,8 k€

-0,2 k€

DETTES FOURNISSEURS

DÉCALAGES D'EXPLOITATION

-25,5 k€

AUTRES CRÉANCES

Δ BFR = -15,5 k€

AUTRES DETTES

+9,5 k€

SOLDE DE TRÉSORERIE 2023/2024

69,3 k€

VOTRE BILAN

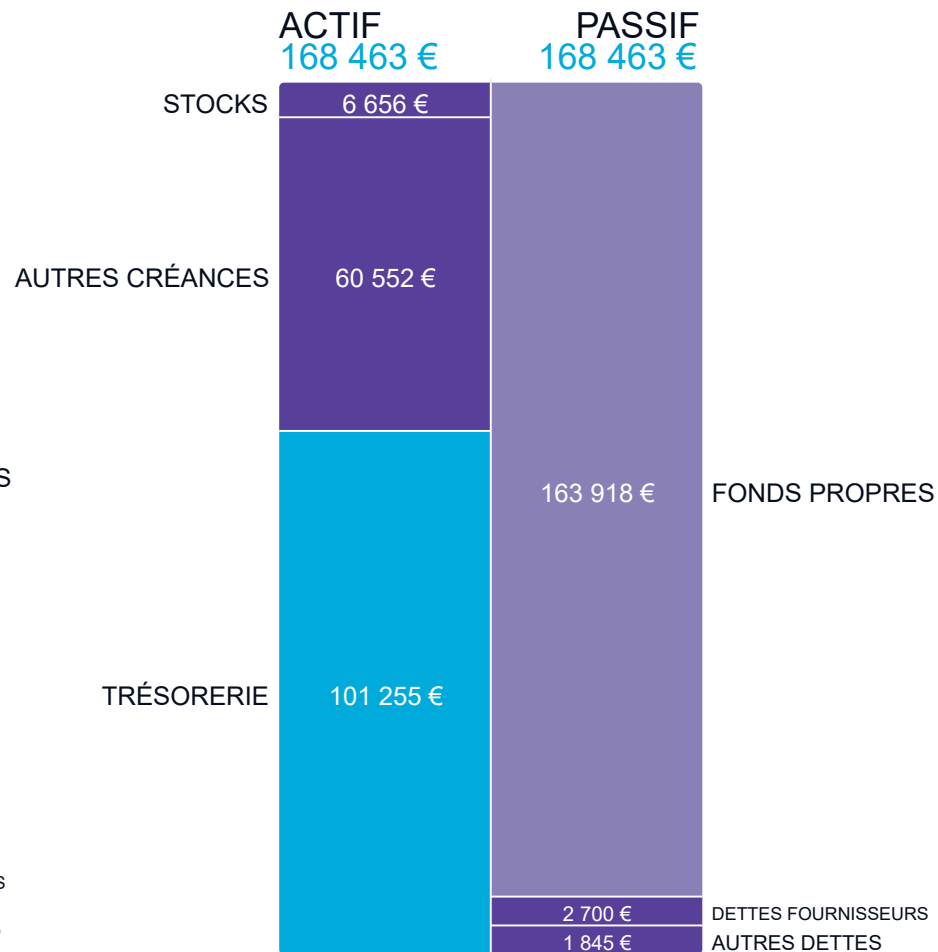
au 30/09/2024

BILAN AU 30/09/2024



FONDS DE ROULEMENT 147 458 €
 BESOIN EN F.R. 78 152 €
 TRÉSORERIE 69 306 €

BILAN AU 30/09/2023



FONDS DE ROULEMENT 163 918 €
 BESOIN EN F.R. 62 663 €
 TRÉSORERIE 101 255 €

Rapport de M. Henri Christol

Vérificateur des comptes du GDSA13

Période 01/10/2023 – 30/09/2024

Vote des adhérents

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat que vous nous avez confié, nous vous rendons compte de notre mission.

Monsieur Jean Luc MARINO, Trésorier de notre association, a mis à notre disposition toutes les pièces justificatives, relevés de comptes, chèquiers et autres documents comptables nécessaires à l'accomplissement de notre mission, ainsi qu'une édition des écritures comptables.

Nous avons pu nous assurer :

- que les ordres de grandeurs des recettes et dépenses sont du même ordre que pour l'exercice précédent,
- que chaque pièce a bien été enregistrée et que chaque enregistrement correspond bien à une pièce (hors prélèvements automatiques et virements qui ont été vérifiés par ailleurs),
- que chaque pièce est justifiée et correspond bien à une activité de l'association,
- que tous les chèques émis sur la période ont été enregistrés,
- que toutes les opérations figurant sur les relevés de comptes font bien lieu à une écriture comptable et réciproquement.

Les comptes qui vous sont présentés sont établis sous la même forme que ceux de l'exercice précédent et les tableaux annuels font apparaître les mêmes données chiffrées que celles de l'exercice écoulé, permettant ainsi d'apprécier l'évolution, par ailleurs commentée dans le rapport de votre Trésorier.

Parallèlement, le GDSA a poursuivi la tenue d'une comptabilité dite « des engagements » imposée par le Conseil Général, avec l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable.

Nous sommes donc en mesure de vous assurer que toutes les dépenses du GDSA sont justifiées par des documents.

Le Vérificateur,

Henri CHRISTOL

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Il y a cette année trois administrateurs candidats pour le renouvellement de leur mandat.

Nous n'avons pas reçu d'autres candidatures.

Sont candidats :

- Marcel BONFILS
- Patrick BOX
- Jean-Luc FAURE

Vote des adhérents

GDSA13 2025

18/01/2025



Bénédicte FAURE - Vétérinaire
DIE Pathologie Apicole 2014

Informations Programme Sanitaire d'Elevage

- ▶ Le PSE : valide jusqu'en 2027
- ▶ Nouveaux médicaments cette année :
 - ▶ A base d'acide oxalique
 - ▶ VARROXAL : poudre utilisable en sublimation, dégouttement, pulvérisation
Flacon de 75g conservable 4 ans après ouverture, dosette 1g incluse
 - ▶ OXYBEE : solution d'acide oxalique prête à l'emploi pour le dégouttement
Se conserve un an au frais après première utilisation
 - ▶ BAYVAROL : lanières à base de Fluméthrine, pour alternance avec APIVAR

BAYVAROL - Fluméthrine

Traitement d'été (juillet-début aout)

- ▶ 4 lanières par ruche (5 cadres et plus)
- ▶ 6 semaines
- ▶ Sachets individuels de 4 lanières : pas de gaspillage !
- ▶ Ne pas utiliser 2 années de suite
- ▶ Ne pas mélanger APIVAR et BAYVAROL sur votre cheptel (sinon alternance non efficace)
- ▶ S'il vous reste de l'APIVAR 2024 et que vous souhaitez **l'utiliser utilisez APIVAR pour tout le rucher**
- ▶ Traitement d'alternance avec APIVAR : à utiliser en 2025 ou 2026 selon votre choix puis une année sur 3.



VARROXAL - acide oxalique

Traitement hors couvain (hiver, essaims, encagement)

- ▶ Acide oxalique sans excipient
- ▶ Flacons de 75g et 100g
- ▶ Cuillère doseuse de 1g fournie
- ▶ Utilisable en sublimation, dégouttement, pulvérisation
- ▶ Flacon à conserver pendant 4 ans après ouverture (jusqu'à DLU)
- ▶ Un flacon de 75g = 38 doses de 2g
- ▶ Dose à appliquer : 1 à 2g par rucher en fonction de la taille et du mode d'application choisi.



OXYBEE - acide oxalique

Traitement hors couvain (hiver, essaims, encagement)

- ▶ Acide oxalique en solution prête à l'emploi pour le dégouttement
- ▶ Flacon de 888ml
- ▶ Seringue de 5ml fournie
- ▶ Utilisable en dégouttement uniquement, 5ml par intercadre
- ▶ Première utilisation : ajouter les 2 sachet de préparation au saccharose dans le flacon qui contient la solution d'acide oxalique et mélanger
- ▶ Flacon à conserver pendant 1 an après première utilisation, au frais (4 à 8°C)
- ▶ Un flacon = 18 à 36 traitements en fonction de la taille des colonies



Les visites sanitaires de suivi du PSE

- ▶ Bilan 2024 :
 - ▶ Visites réalisées : 44 visites
 - ▶ Traitement Estival : 90 % Apivar, 5 % Apiguard, 5 % Apibioxal
 - ▶ Un entretien individuel sur le rucher avec visite d'un échantillon de ruches quand la météo le permet
 - ▶ Lutte contre le varroa et prophylaxie apicole
 - ▶ Traitement hivernal réalisé par 65 % des apiculteurs visités
 - ▶ 70 % des traitements sont réalisés avant le 1^{er} septembre
 - ▶ 95 % des apiculteurs repositionnent Apivar en milieu de traitement
 - ▶ Peu de comptages réalisés et peu de méthodes biotechniques utilisées
- ▶ Par notre équipe de TSA :

Antoine Riondet, Denis Fiorile



Lutte contre varroa :

Quelques points importants pour 2024

- ▶ Nouveaux Médicaments à base d'acide oxalique au PSE : VARROXAL (acide oxalique) et OXYBEE
- ▶ OBJECTIF : traitement d'hiver systématique
- ▶ Pourquoi traiter en hiver
 - ▶ Démarrer la saison avec le moins de varroas possible = limiter les risques de surinfestation en fin de saison.
 - ▶ Bithérapie : utilisation de 2 molécules chaque année diminue le risque d'accoutumance des varroas
 - ▶ Eviter le développement de la maladie des ailes déformées (virus associé à varroa)



► Autres Conseils :

- Respecter parfaitement le mode d'emploi des médicaments (dose, durée, position)
- Traiter le plus tôt possible en été : juillet , début aout ***profiter de la diminution de ponte estivale / ne pas attendre de miellée tardive, ne pas attendre le retour des vacances***
- Alternner les traitements en été : APIVAR / BAYVAROL / APIGUARD
- Surveiller la présence de varroa au fil de l'année, avant et après traitement d'été (seule manière de vérifier efficacité du médicament)
 - Comptages des chutes naturelles sur lange
 - Comptages de varroas phorétiques
 - Voir Fiches Techniques sur le site du GDSA13 et Guide Varroa de la FNOSAD



Loque américaine

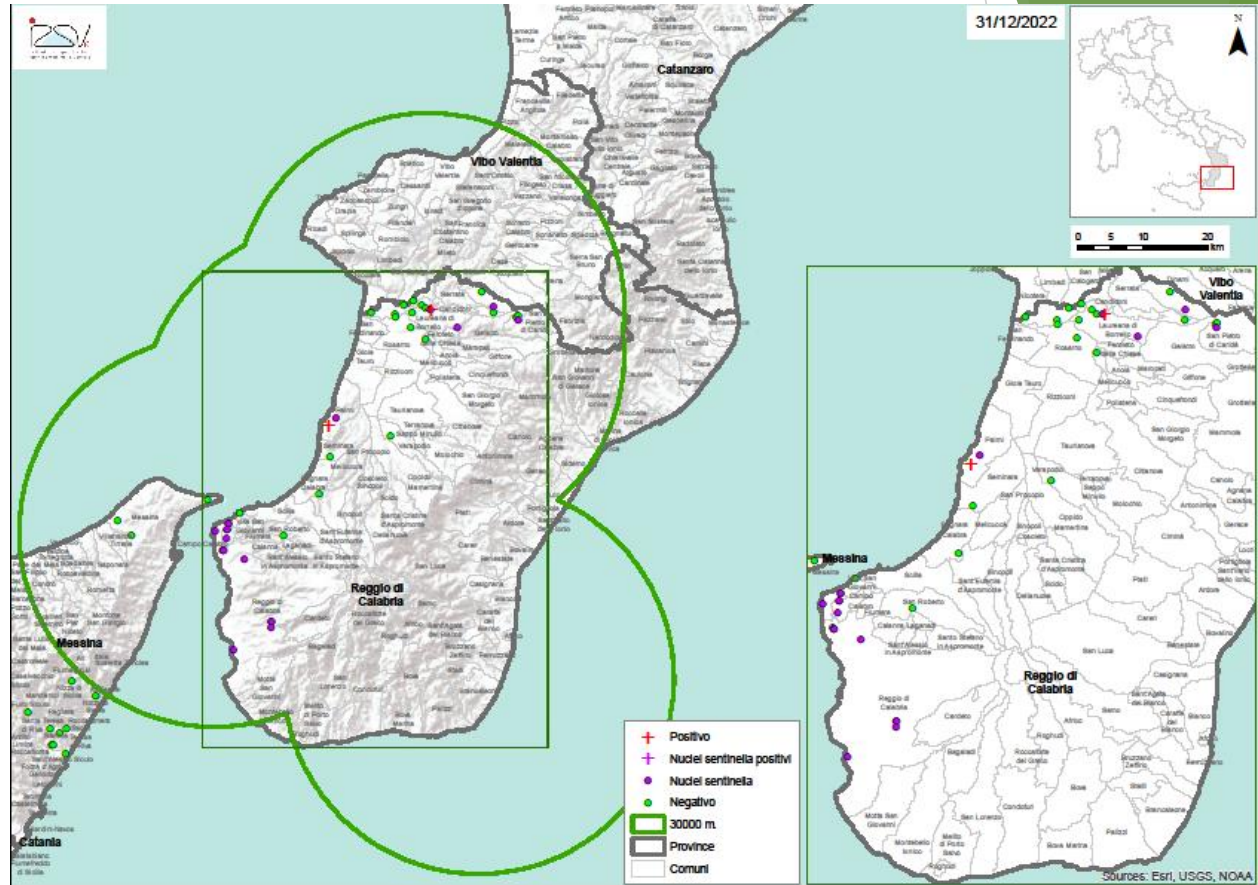
- ▶ Plusieurs foyers en 2024 (13, 83 et 84)
- ▶ Vigilance vis-à-vis de cette maladie demeure nécessaire
 - ▶ Le contrôle du couvain doit être minutieux à la visite de printemps
 - ▶ Visite de tous les cadres de couvain

La déclaration de toute suspicion à est toujours obligatoire

Tel OMAA : 04 83 43 33 49

Aethina tumida : point de situation en 2024

- ▶ Aethina tumida toujours présent en Calabre
- ▶ Zone de protection toujours actives : 30 km



Tropilaelaps mercedesae

Présent depuis 2021 en Russie, en particulier dans les régions de Krasnodar et Rostov-sur-le-Don, situées au bord de la Mer Noire entre la Géorgie et l'Ukraine (Brandorf et al. 2024)

En 2024, la présence de *T. mercedesae* a également été confirmée dans le nord-ouest de la **Géorgie** (région de Samegrelo-Zemo Svaneti, proche des territoires russes infestés) (Janashia et al., 2024)

Comment reconnaître *Tropilaelaps* ?



Vue ventrale et dorsale. Crédit : Fera

Il convient de bien observer ses caractéristiques morphologiques :

- l'acarien possède 4 paires de pattes. La première paire disposée verticalement, ressemble à des antennes ;
- le corps forme une seule région et est de couleur rouge-brun ;
- sa taille : environ 1 mm x 0,5 mm ;
- le parasite est visible à l'œil nu.

Comment différencier *Tropilaelaps* de *Varroa* :

- *Tropilaelaps* est plus petit que *Varroa* ;
- *Varroa* est plus large que long, a une forme de crabe. À l'inverse, le corps de *Tropilaelaps* est plus long que large ;
- *Tropilaelaps* se déplace assez vite sur les cadres de couvain alors que *Varroa* est relativement plus lent.



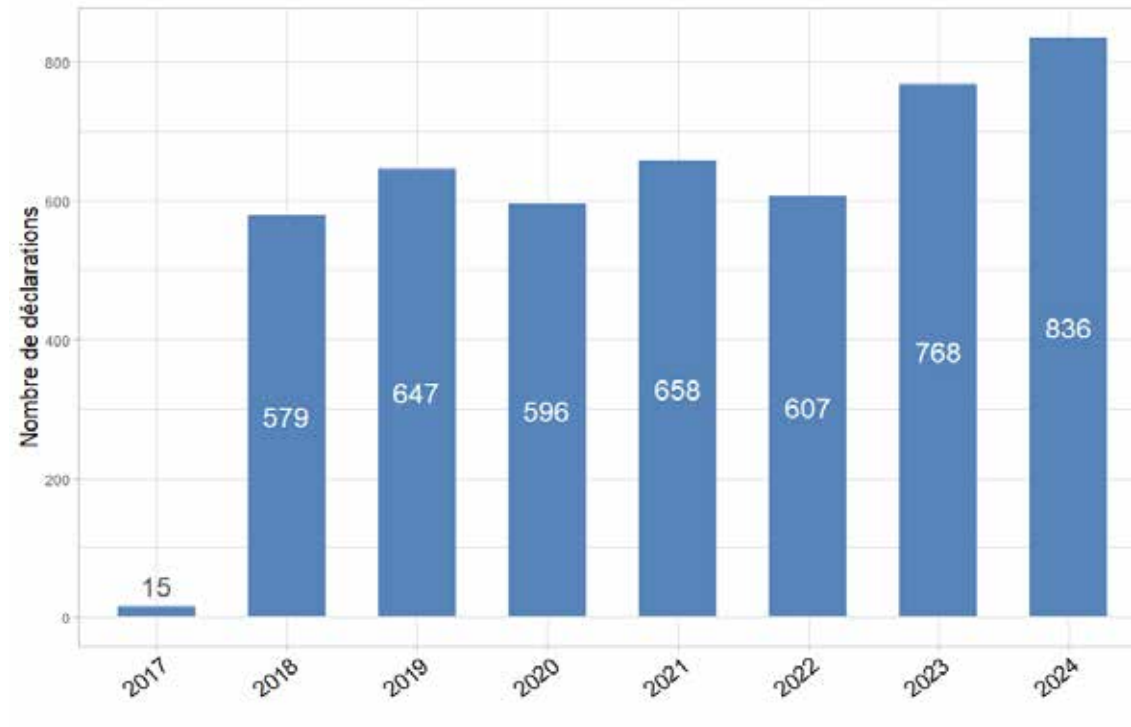
Varroa (à gauche) et *Tropilaelaps* (à droite). Crédit : Anses

OMAA 2024 : L'observatoire des Mortalités et Affaiblissements des Abeilles en PACA

- ▶ Lancement d'OMAA le 12/06/2023
- ▶ Un numéro unique : **04 83 43 33 49** pour tous les apiculteurs, pour déclarer tous les troubles de santé touchant les abeilles 7j/7
- ▶ Des professionnels de la santé des abeilles à votre écoute
- ▶ Possibilité de recevoir la visite d'un vétérinaire et d'un TSA sur votre rucher pour investigation du problème si besoin
- ▶ Service gratuit

- ▶ Un observatoire à l'échelle nationale, en lien avec la plateforme d'épidémiologie en santé animale (PESA) pour mieux comprendre ce qui impacte les abeilles et mieux agir

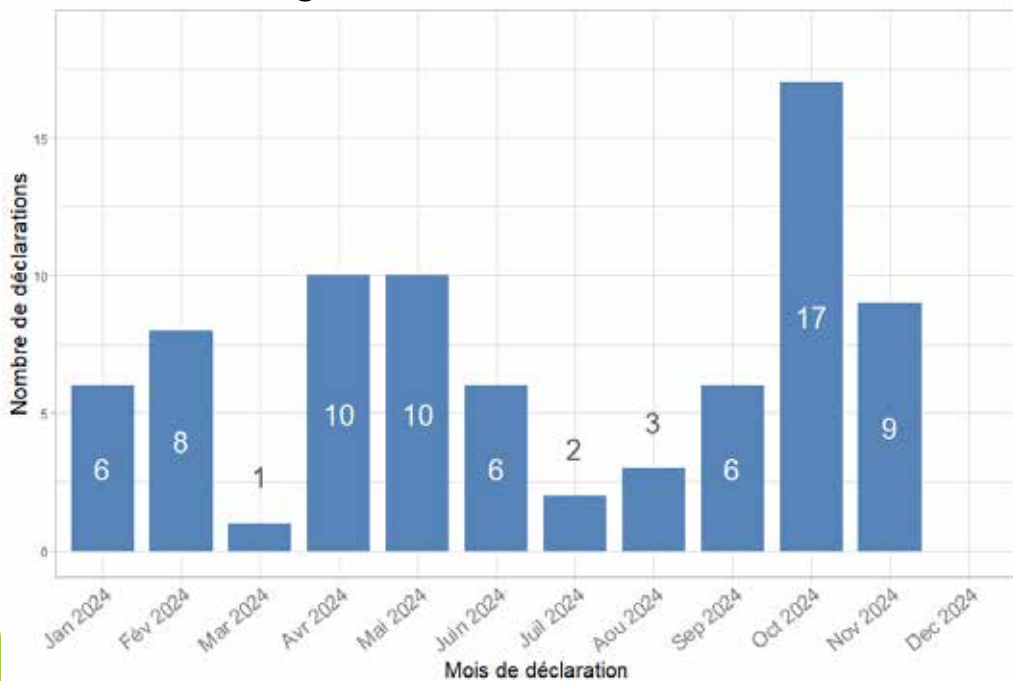
Résultats 2024 : déclarations en France



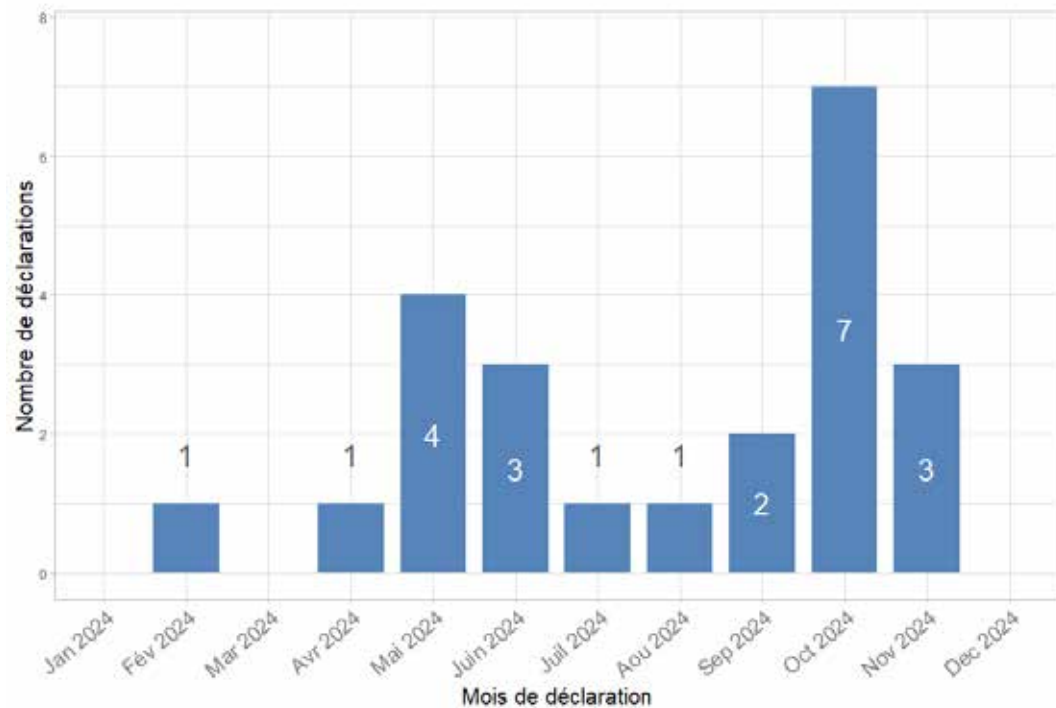
_Source : Données OMAA consolidées au 31/12/2024

2024 : déclarations enregistrées en PACA

Région PACA : 78 déclarations

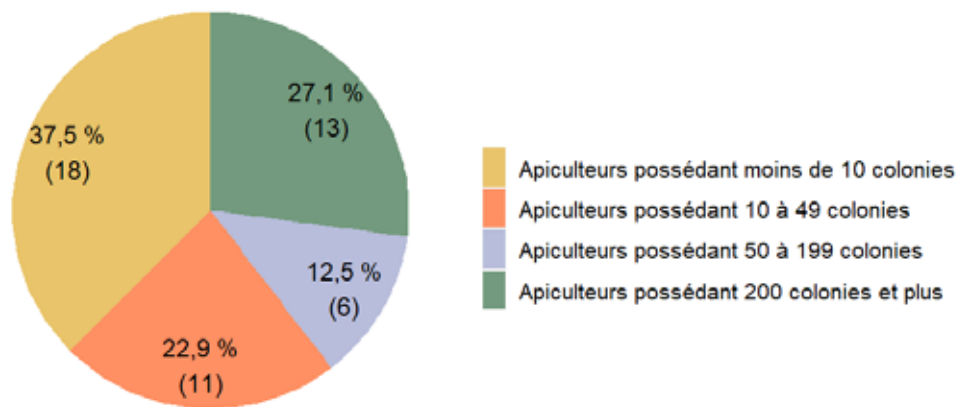


Bouches du Rhône : 23 déclarations



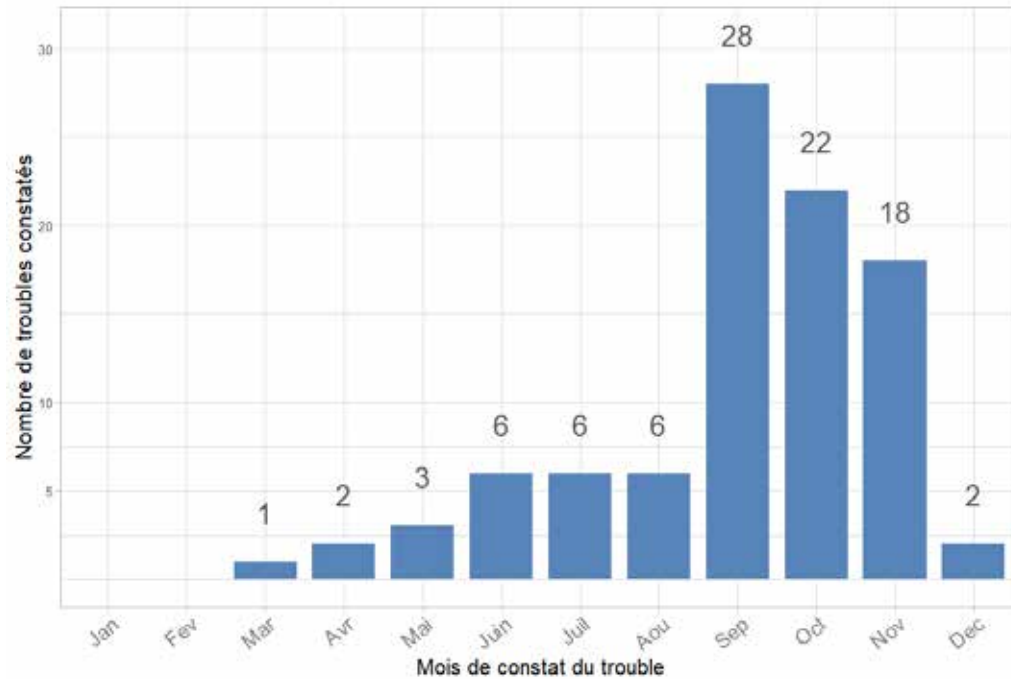
_Source : Données OMAA consolidées au 31/12/2024

2024 PACA : profil des apiculteurs déclarants



_Source : Données OMAA consolidées au 31/12/2024

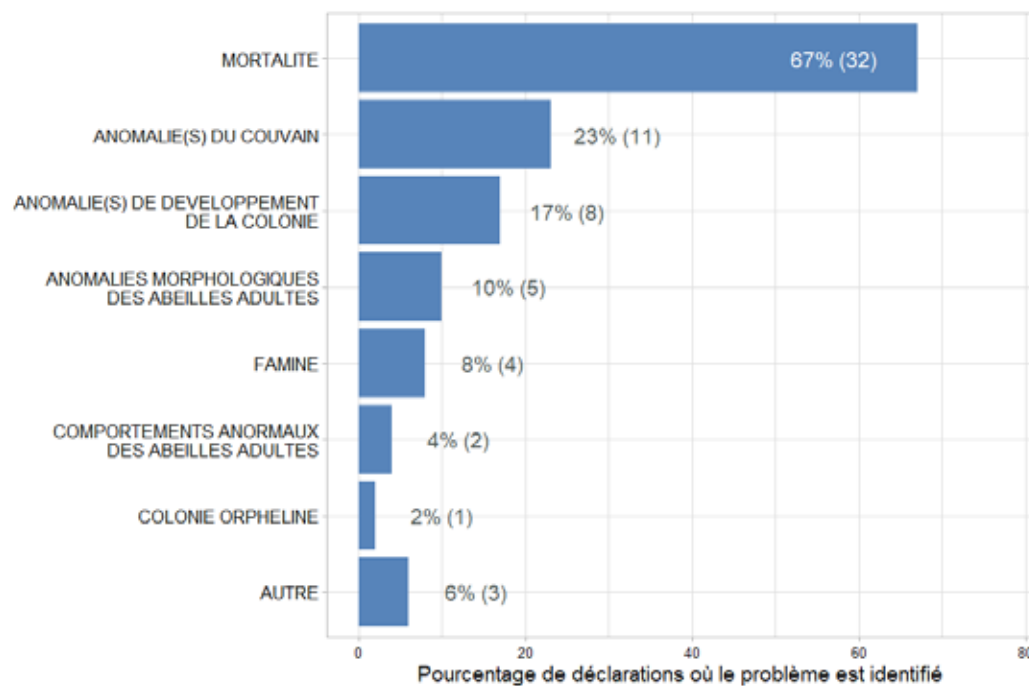
2024 : Date de constat des troubles par les apiculteurs



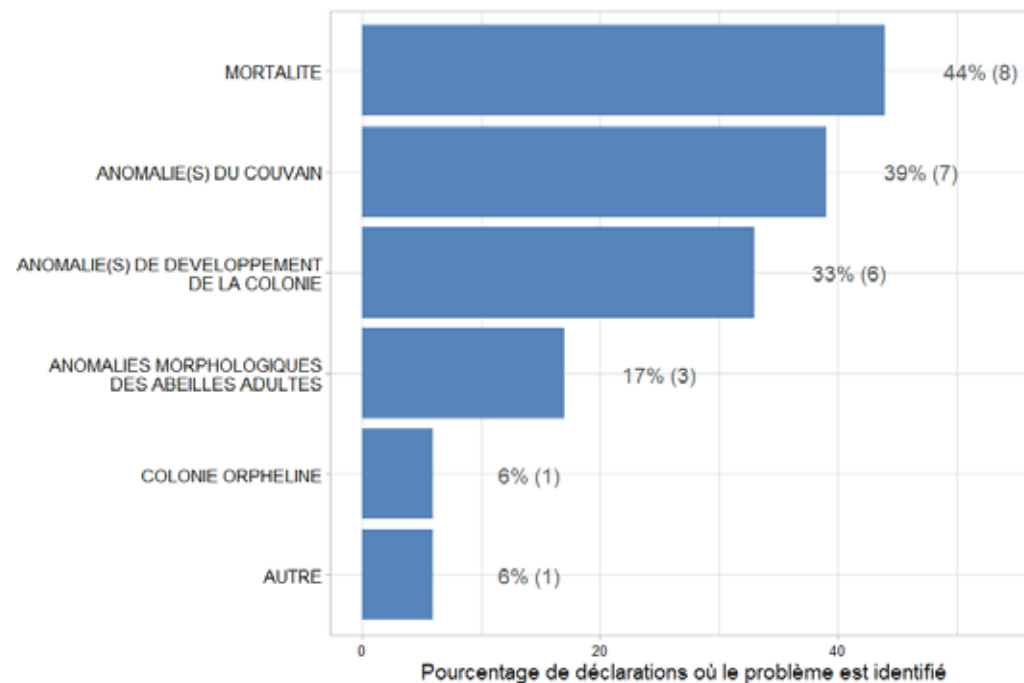
_Source : Données OMAA consolidées au 31/12/2024

2024 : principaux motifs de déclarations Autres Troubles

Région PACA

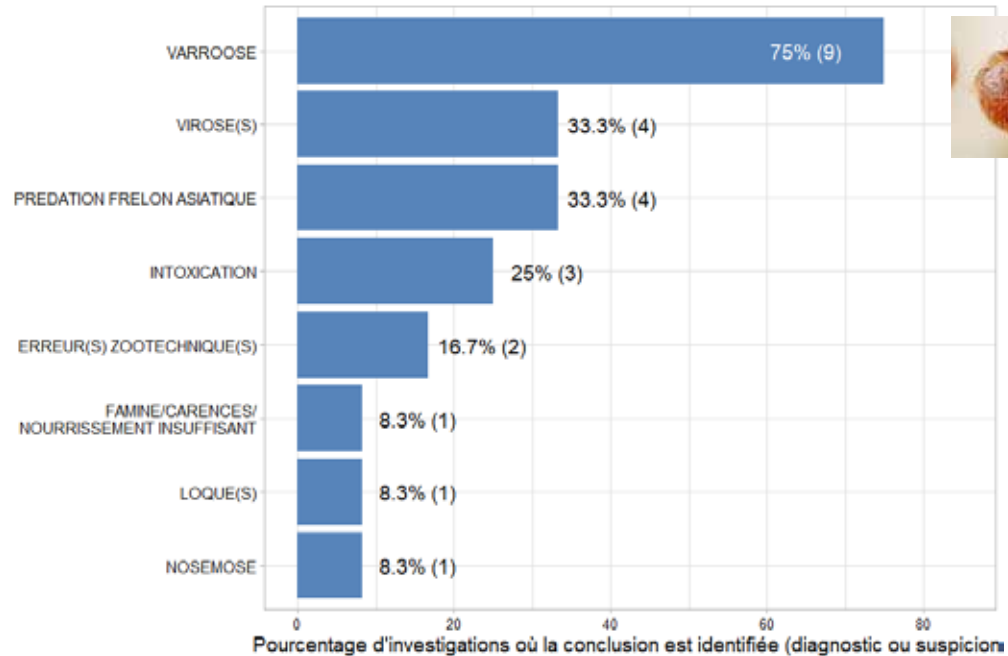


Bouches du Rhône



_Source : Données OMAA consolidées au 31/12/2024

2024 : résultat des investigations



Varroa identifié dans 10 cas sur les 13 cas investigués en 2024 en PACA comme cause ou cofacteur du problème de santé constaté

Cofacteurs les plus fréquents :

- Frelon asiatique
- Viroses

Diagnostiques ou suspicions de l'investigateur (n=25) sur 12 troubles orientés Autres troubles, constatés en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2024 (NB : 1 trouble correspond à 1 investigation ; 1 trouble peut être associé à plusieurs diagnostics/suspensions). NB : une investigation conduite en 2024 n'apparaît pas ce graphique et concernait un cas de varroose (catégorie 10-49 colonies).

OMAA en 2025

- ▶ Pensez à déclarer les troubles observés sur vos colonies à OMAA
- ▶ Tous les événement de santé peuvent être déclarés à OMAA : l'objectif = des données de terrain sur la santé de colonies

anomalies du couvain / anomalies comportementales / mortalités d'abeilles adultes / affaiblissement / disparition de colonies / ect..

- ▶ Déclarations au plus proche du constat : investigation possible selon votre souhait
- ▶ Service gratuit



Vous constatez des mortalités ou des affaiblissements de colonies d'abeilles

Contactez rapidement l'Observatoire
des mortalités et des affaiblissements
de l'abeille mellifère
OMAA Provence-Alpes-Côte d'Azur



- Un guichet à votre écoute gratuitement 
- Une prise en compte de votre déclaration 
- Un vétérinaire diplômé en pathologie apicole 
- Un retour individualisé 
- 7 jours sur 7 toute l'année 



Comprendre ce qui impacte vos colonies :
Varroa destructor, frelon asiatique, loques,
virus, intoxication, problèmes zootechniques...

Participer collectivement
à une meilleure connaissance des troubles
de santé de l'abeille mellifère.

OMAA Provence-Alpes-Côte d'Azur 04 83 43 33 49

www.plateforme-esa.fr

Des questions ? venez me voir pendant
l'apéritif





Présentation de la FRGDS et de ses actions



Source photos « Pixabay.com »





Présentation de la FRGDS et des GDSA

La Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire PACA est une organisation professionnelle agricole à **vocation technique**. Elle est constituée sous la forme d'une association loi 1901 dont les objets principaux sont :

- l'organisation, la représentation et la formation des propriétaires et détenteurs de **toutes les espèces d'animaux** d'élevage de la région ainsi que des Groupements de Défense Sanitaire et apicole
- la **protection et l'amélioration de l'état sanitaire des animaux** d'élevage et de leur bien-être, ainsi que la protection et l'amélioration de l'état sanitaire des aliments pour animaux et denrées alimentaires d'origine animale

La FRGDS PACA est reconnue par le Ministère de l'Agriculture comme **Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) domaine animale** pour la région Provence Alpes Côte d'Azur depuis 2012, renouvelé pour la période 2025 -2029.





L'Organisation du réseau

G.D.S. France

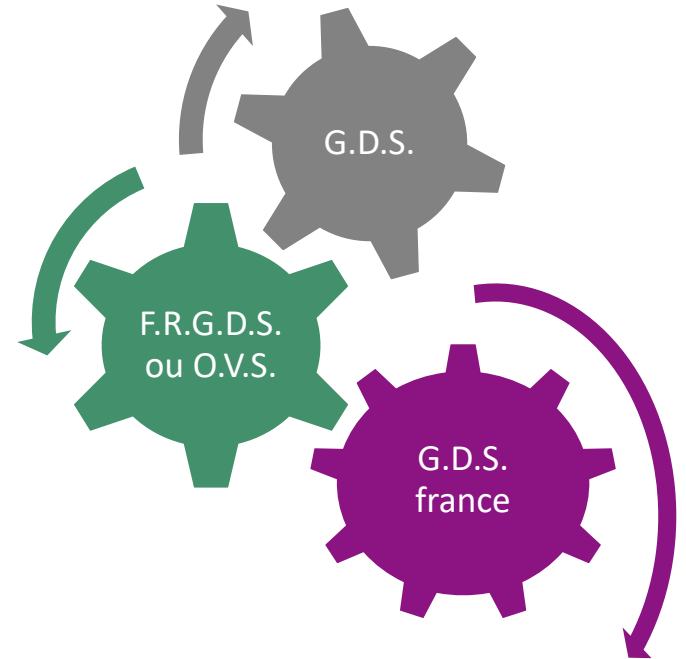
- Coordonner l'action des G.D.S.
- Représenter les G.D.S. nationalement et internationalement
- Informer les G.D.S.

F.R.G.D.S.

- Représenter les G.D.S. auprès des instances régionales et nationales
- Coordonner des plans régionaux,
- Missions déléguées – maîtrise des dangers sanitaires en élevage

G.D.S.A

- Amélioration de l'état sanitaire des colonies
- Conseils auprès des apiculteurs sur les traitements





Les adhérents à la FRGDS et les missions de la section apicole

La FRGDS PACA est composée des **GDS départementaux**, **d'organismes départementaux** ou régionaux exerçant une activité sanitaire ou représentatif des éleveurs de la région ainsi que de détenteurs et propriétaires d'animaux.

La FRGDS PACA peut se doter de « sections actions volontaires par espèce. Chaque section est responsable de l'expression de ses besoins et de l'équilibre financier de son activité.

La **section apicole a été créée en 2014**, ce sont les GDSA qui adhèrent à la FRGDS (+ section apicole du GDS05)

L'objectif de la création de la section était de permettre aux GDSA , via la FRGDS de bénéficier de financements pour le conseil sur le VARROA et les dangers sanitaires de l'abeille (embauche de Bénédicte de Mars 2015 à Aout 2016)

Missions de la section

La section élabore des propositions d'actions techniques pour les apiculteurs. Elle émet des propositions sur les politiques sanitaires volontaires à appliquer dans la région. Elle assure la coordination et la maîtrise d'œuvre des actions et des programmes. Elle identifie les besoins financiers, recherche les financements et veille au respect des équilibres budgétaires liés à ses actions.

**Action 1 :
Missions déléguées**

- Animation et gestion de l'accréditation ISO17020
- Contrôle de la transhumance des petits ruminants
- Contrôles des mouvements bovin
- Prophylaxie des petits ruminants
- Prophylaxie bovine

Mission soumise à accréditation

**Action 2 :
Maîtrise des dangers sanitaires en élevage**

- PASSE (Parasitisme, avortements, lait, néosporose, installation, paratub)
- IBR BVD
- STCR Varron
- Autres plans (Border disease, gale, épидидymite, Besnoitiose)
- Veille sanitaire
- **Section apicole**
- **Alertes apicole**

**Action 3 :
Animation sanitaire régionale**

- Représentation nationale et régionale (GT nationaux, GDS France)
- Politique sanitaire régionale (OVS, PSR, ASR, SRMDS,...)
- Animation des instances FRGDS (AG, CA, bureau,...)
- Animation technique des GDS
- Communication (site internet, bulletin sanitaire, journées techniques)

**Action 4 :
Innovations et outils informatiques**

- Logiciel de gestion de la transhumance
- Plateforme de gestion sanitaire Web-GDS
- Valorisation des analyses PASSE

**Actions 5 et 6:
Formations, expérimentation et interventions en élevage**

- Pasteurisateur
- Etude qualité de l'eau en alpage
- ...

GDS 04

- **Missions déléguées**
- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations

GDS 05

- **Missions déléguées**
- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations

GDS 06

- **Missions déléguées**
- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations

GDS 13

- **Missions déléguées**
- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations

GDS 83

- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations

GDS 84

- Formations d'éleveurs
- Audit d'élevage
- Suivi sanitaire indiv
- Expérimentations



Principales Action de la section apicole 2023



3 réunions de section (février – juillet – octobre), plus de 110 mails envoyés, des dizaines de coups de téléphones, participation à une trentaine de réunions (global pour Lucie et Samuel).

Organisation d'une journée sanitaire apicole le 25/11/2023 : 80 participants en ligne + 896 vues du replay

Articles et infos réalisés + infos sur site internet

Référencement des ruchers école

Plaquette information pour le point info installation (En cours)

Réalisation d'une fiche TSA (En cours)

Article Loque Américaine et Aethina

Mise en place OMAA

Implication au niveau du Conseil régional pour une meilleure visibilité

Relations avec ADAPI et FRGTV (Convention, journée technique, comité)

Alertes apicoles





Actions 2024 : bilan alertes apicoles

Nouveau protocole et nouvelles recommandations depuis 2022, pas de problèmes particuliers à signaler, mais toujours pas trouvé le moyen d'être averti des traitements « autres »

- → 173 déclarations envoyées entre le 17 mai et le 12 novembre (+66%/2023)¶
- → Rappel activité 2023: 104 déclarations envoyées entre le 28 mai et le 01 novembre 2023, une activité plutôt concentrée sur les mois d'août et septembre. (Contre 58 en 2022)¶

Mois	Nombre d'alerte apicole
Mai	20
Juin	11
Juillet	13
Aout	29
Septembre	51
Octobre	46
Novembre	3

- → Les 6 départements sont concernés, mais l'activité est concentrée sur le 83-13 et 06.¶

Département	04	05	06	13	83	84
Nombre d'Alertes	1	1	39	43	79	10

Pour les mails des alertes apicoles, la FRGDS s'appuie sur la base de données des déclarations de ruchers, transmise par la DRAAF, et avec laquelle nous avons une convention d'utilisation (renouvelée en 2024).¶



Merci de votre attention



LUTTE FRELONS 2024

Reconduction de l'action de piégeage printanier avec :

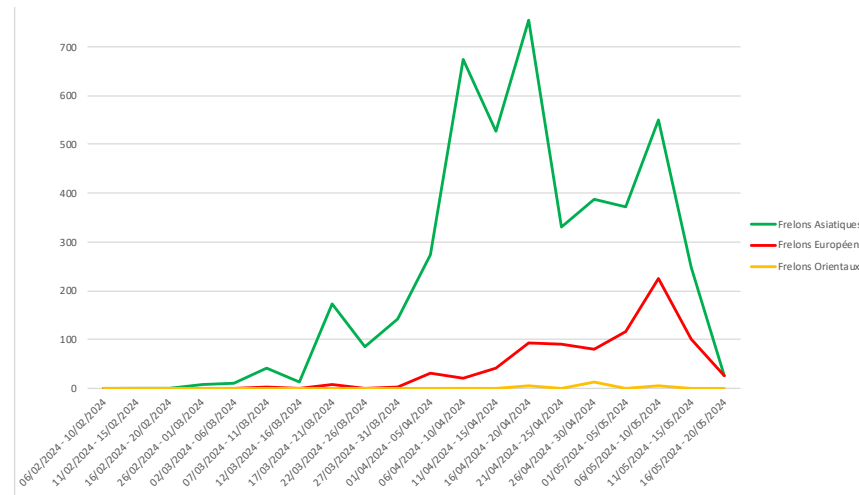
- Les adhérents du GDSA, moins nombreux que les années précédentes.
- Plusieurs communes ou associations : Velaux, Gréasque, Saint-Chamas, Frelons asiatiques sans frontière, ...
- Terre de provence : action de piégeage sur les 13 communes de son territoire.

Enregistrement de l'ensemble des données de piégeage et de sa cartographie sur le SIG (Système d'Information Géographique) de Terre de Provence



Piégeage - Résultats

- Premier frelon asiatique le 1^{er} février 2024.
- Décalage de 3 semaines entre le frelon asiatique et le frelon européen.
- Captures en “dents de scie” selon la météo de ce printemps 2024.
- Pour les participants GDSA, 4 600 frelons asiatiques capturés pour 837 européens.
- Sur le département, 10 300 frelons asiatiques pour 2 555 frelons européens.
- Capture de 24 frelons orientaux sur Marseille 13^e, 14^e, Plan de Cuques, Allauch.



Étiquettes de lignes	Frelons Asiatiques	Frelons Européens	Frelons Orientaux
06/02/2024 - 10/02/2024	0	0	0
11/02/2024 - 15/02/2024	1	0	0
16/02/2024 - 20/02/2024	1	0	0
26/02/2024 - 01/03/2024	9	0	0
02/03/2024 - 06/03/2024	11	0	0
07/03/2024 - 11/03/2024	41	2	0
12/03/2024 - 16/03/2024	13	0	0
17/03/2024 - 21/03/2024	174	7	0
22/03/2024 - 26/03/2024	86	0	0
27/03/2024 - 31/03/2024	141	4	0
01/04/2024 - 05/04/2024	273	31	0
06/04/2024 - 10/04/2024	673	20	1
11/04/2024 - 15/04/2024	526	41	0
16/04/2024 - 20/04/2024	754	93	5
21/04/2024 - 25/04/2024	331	90	0
26/04/2024 - 30/04/2024	388	81	13
01/05/2024 - 05/05/2024	371	117	0
06/05/2024 - 10/05/2024	550	225	5
11/05/2024 - 15/05/2024	249	101	0
16/05/2024 - 20/05/2024	25	25	0
Total général	4617	837	24

TOTAL DÉPARTEMENTAL	10229	2553	24
----------------------------	--------------	-------------	-----------



Pièges Beevital – été 2024

- Avec l'aide du CD13, piège Beevital proposé à - 40 % du prix direct fournisseur.
- Achat de 220 pièges sélectifs vendus en quelques jours.
- Projet de reconduire l'aide à l'achat en 2025.

Frelon oriental – septembre 2024

Un ancien adhérent GDSA nous fait parvenir pour analyse un spécimen de frelon oriental, capturé sur un rucher du 13^e arr^t de Marseille.



Plan de Lutte Frelons CD13 - GDSA13 - FREDON

6 Décembre 2024 – Congrès des maires des Bouches-du-Rhône, Marseille.

Annnonce du plan départemental de lutte contre les espèces invasives de frelons.

Le piégeage :

- Aide de 70% à l'achat de pièges sélectifs.
- Pour les communes qui acceptent de travailler en concertation avec le GDSA13.
- Le GDSA13 assurera l'accompagnement de la commune (réunions, supports de communication, formation des référents...)
- Enregistrement des données et cartographie de l'opération.



La destruction des nids signalés :

- Pour les communes qui acceptent de travailler en concertation avec la FREDON PACA.
- Aide aux particuliers faisant détruire un nid de frelons asiatiques ou de frelons orientaux, après validation par le référent communal.





PLAN DE LUTTE FRELONS 2025

Frelon asiatique à pattes jaunes & frelon oriental

GDSA 13 assemblée générale
18/01/2025



FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR



SURVEILLANCE DES ORGANISMES RÉGLEMENTÉS ET ÉMERGENTS



Organisme à Vocation Sanitaire
végétal



CHRISTIAN BOIVIN
Inspecteur phytosanitaire

✉ christian.boivin@fredon-paca.fr
☎ 06 81 79 28 20
📍 39 rue Alexandre Blanc,
84000 Avignon



**PASSEPORT
PHYTOSANITAIRE**



EXPORT



CERTIFICATS INDIVIDUELS pour les PESTICIDES



LUTTES BIOLOGIQUES



FRELONS EEE



PLAN DE LUTTE FRELONS : GDSA13 assemblée générale 18/01/2025
(*Vespa velutina*, *Vespa orientalis*, *Vespa soror*) 2



FRELONS EEE

Espèces Exotiques Envahissantes

Vespa velutina
Vespa orientalis
Vespa soror

5 Frelons en Europe : 3 en PACA

(22 au monde)



Vespa crabro
frelon européen



Vespa velutina frelon asiatique à pattes jaunes 2004



Vespa orientalis

frelon oriental
2021

Vespa bicolor

- 1804 Marseille
- 2013 Malaga



Vespa soror

- 2022 Asturias

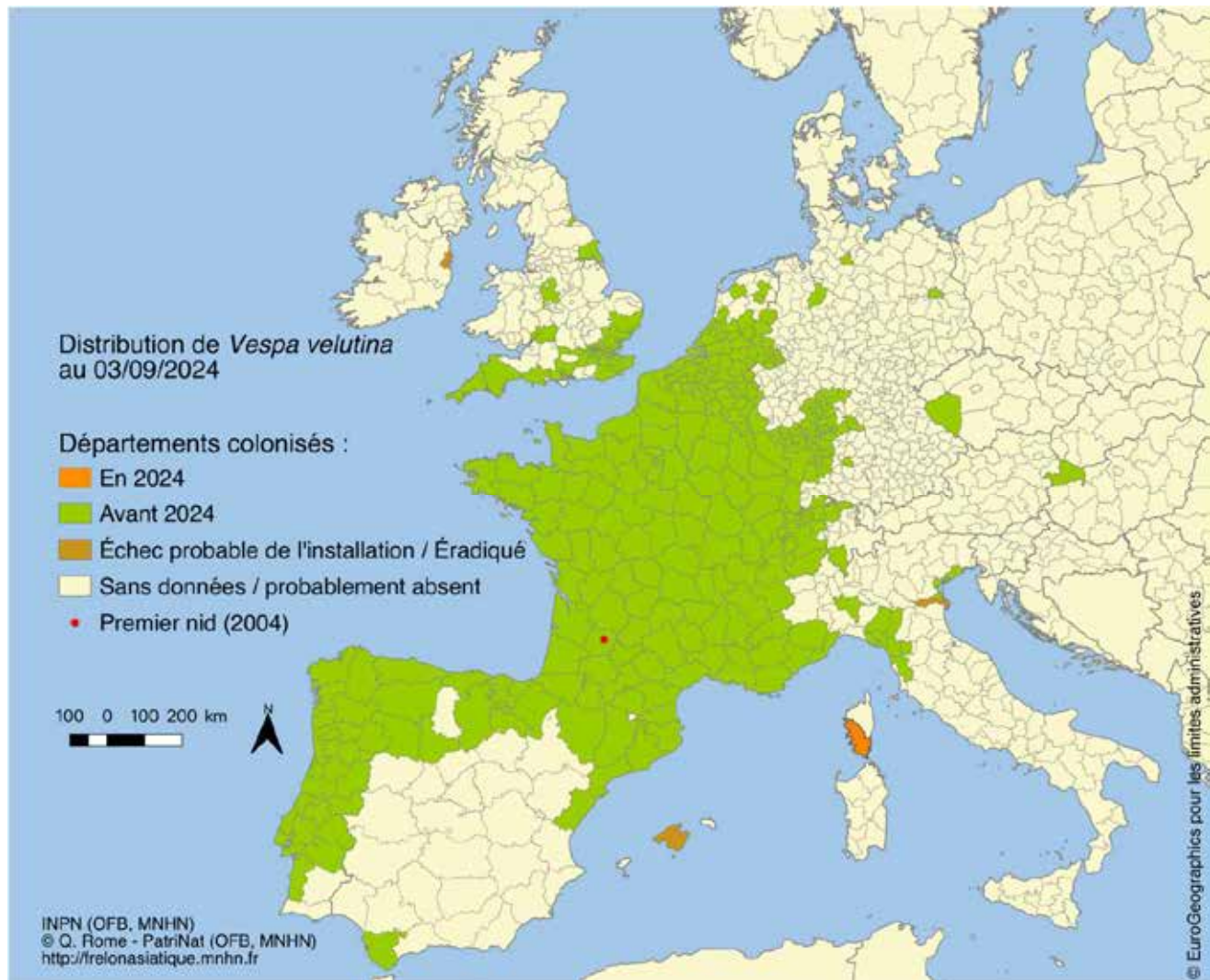


FRELON ASIATIQUE à pattes jaunes *Vespa velutina*

- 2004 LOT & GARONNE
- 2009 VAUCLUSE

+ *Vespa orientalis*

- 2021 BOUCHES-DU-RHÔNE
- 2023 ALPES-MARITIMES & VAR



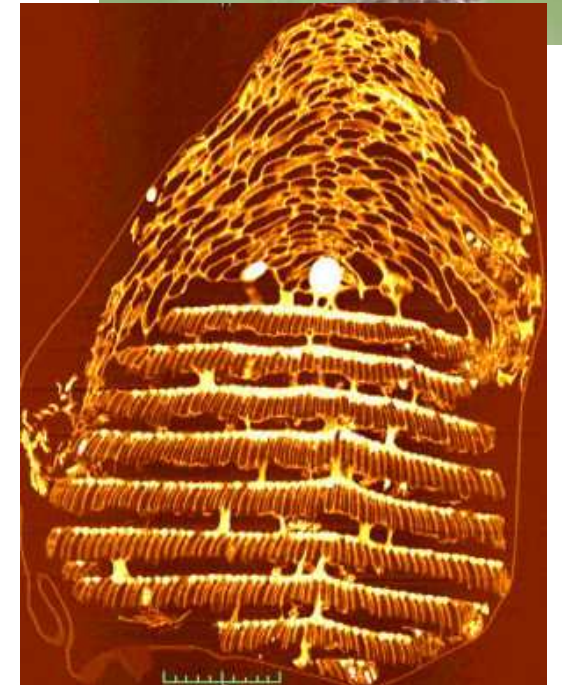
FRELON *Vespa velutina*

- CYCLE LARVAIRE : 30 à 45 jours



FRELON à pattes jaunes *Vespa velutina*

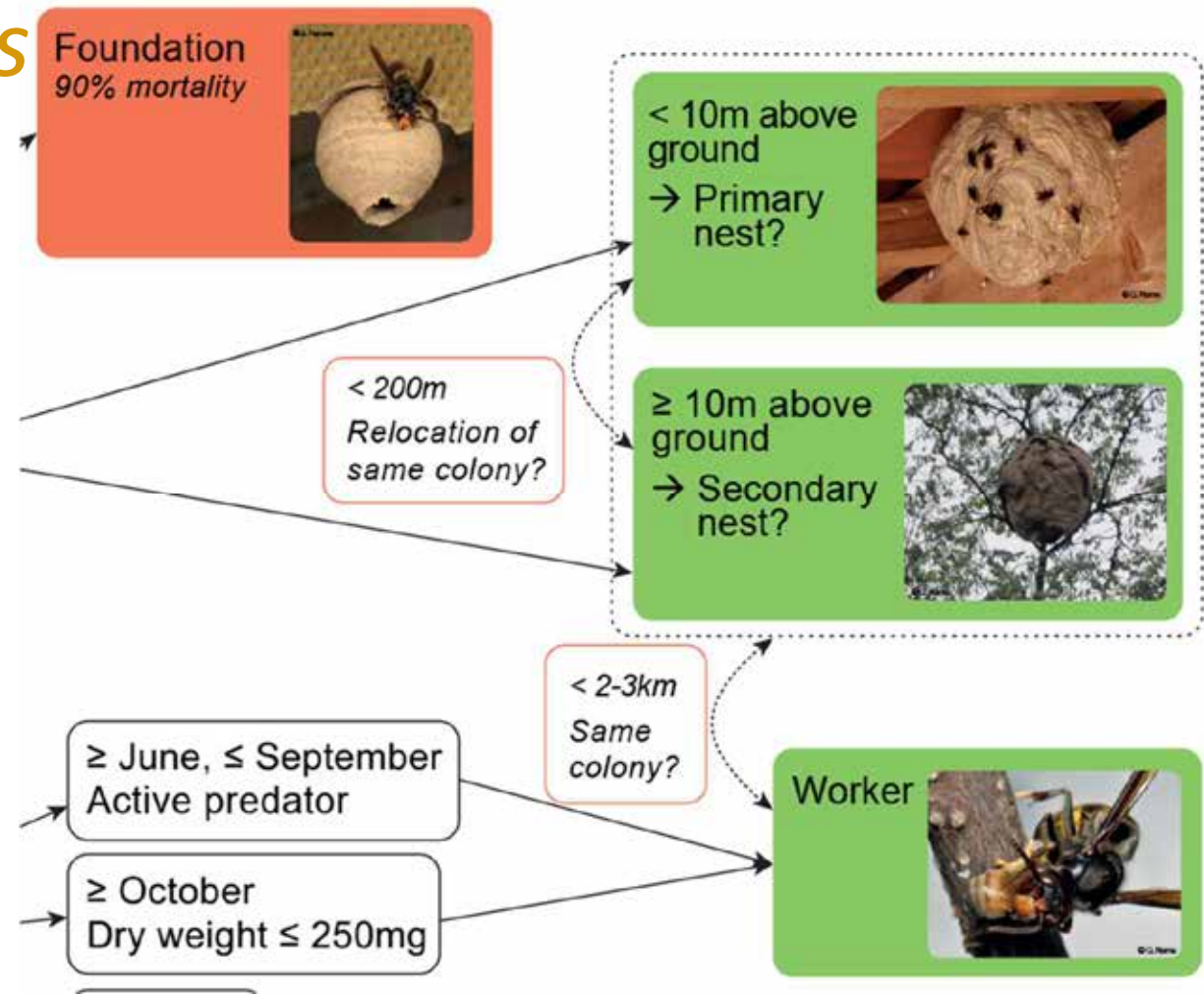
- ± 10 000 à 15 000 ŒUFS par REINE



FRELON à pattes jaunes *Vespa velutina*

3 NIDS /AN /REINE

- NID FONDATION
- NID PRIMAIRE <200 mètres
- NID SECONDAIRE <3km



Nids du frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina



NID DE FONDATION

- MARS-AVRIL
- Construit par la REINE toute seule
- 2 à 30 kilomètres autour de sa cachette d'hiver
- 1 galette de ponte : ± 10 ouvrières en 1 à 1,5 mois



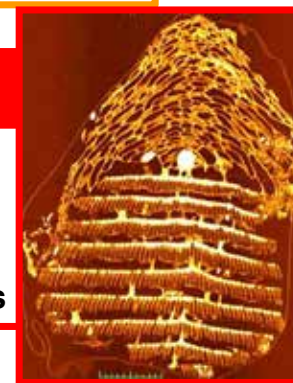
NID PRIMAIRE

- MAI-JUIN
- Construit par les OUVRIÈRES
- 200 mètres autour du nid de fondation
- 3 galettes de ponte : ± 500 ouvrières en 1 à 1,5 mois



NID SECONDAIRE

- JUILLET-AOÛT
- Construit par les OUVRIÈRES
- 2 à 3 kilomètres autour du nid primaire
- 9 galettes de ponte : ± 3000 ouvrières en 1 à 1,5 mois



Nids du frelon asiatique à pattes jaunes

Vespa velutina



NID SECONDAIRE

- SEPTEMBRE-OCTOBRE
- 8 galettes de ponte : ± 3000 ouvrières
- La reine pond ± 500 futures reines & ± 500 mâles
- La reine aura pondu ± 13000 œufs



NID SECONDAIRE

SE VIDANT

- NOVEMBRE-DÉCEMBRE
- La reine est morte
- Les futures reines de l'année prochaine ont quitté le nid
- Les dernières ouvrières nourrissent les dernières larves



NID VIDE

- JANVIER-FÉVRIER
- Le nid se détériore faute d'entretien par les ouvrières
- Quelques frelons peuvent quand même s'y cacher du froid
- Le nid n'est pas habité l'année suivante

FRELON à pattes jaunes

Vespa velutina

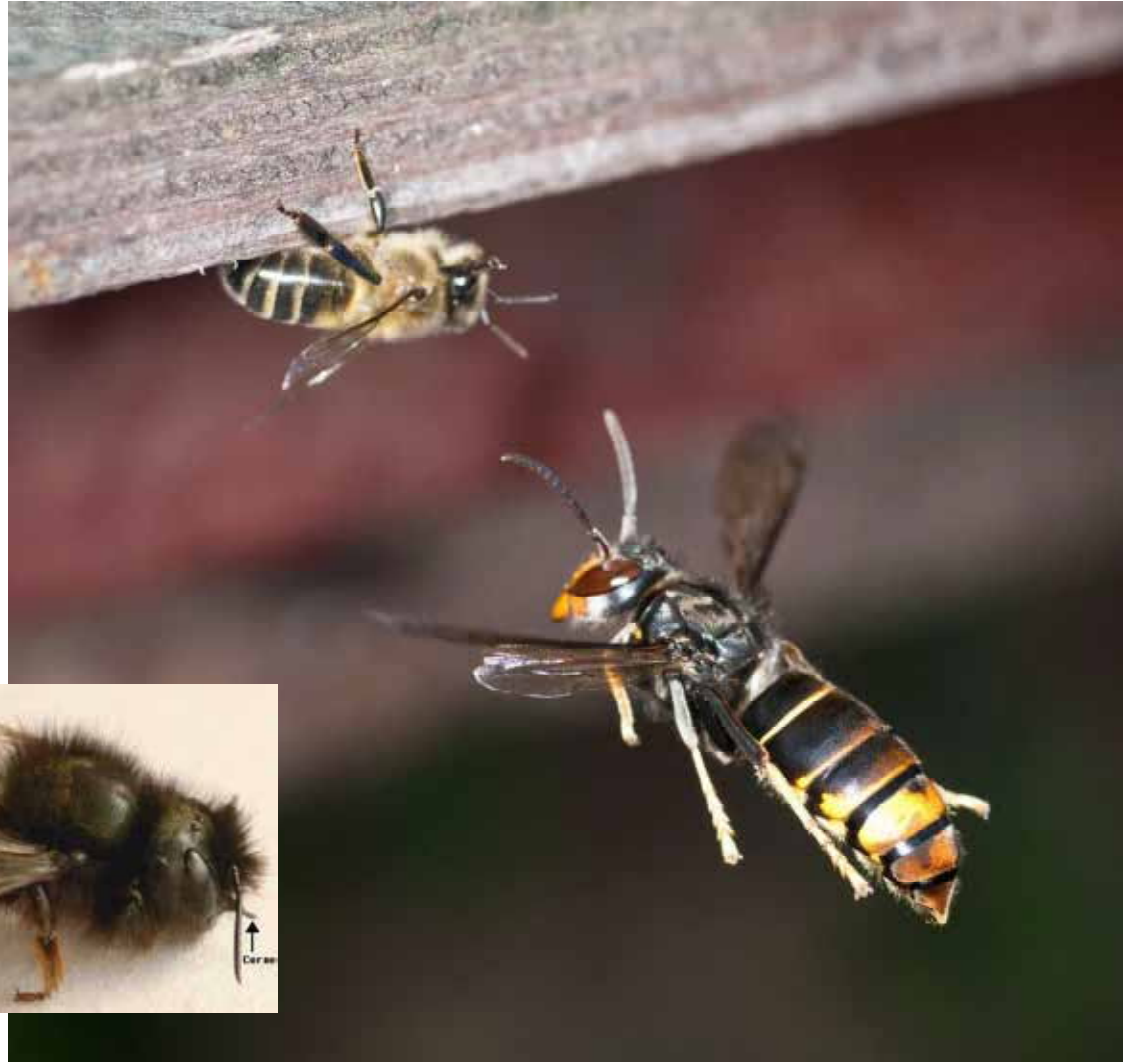
- NIDS
 - ACCROCHÉS
 - ENFERMÉS

- RAREMENT ENTERRÉS



FRELON *Vespa velutina*

- VOL < 1 HEURE
- VOL jusqu'à 30 km / jour
- RAYON du VOL autour du nid :
Vespa velutina ± 2 km



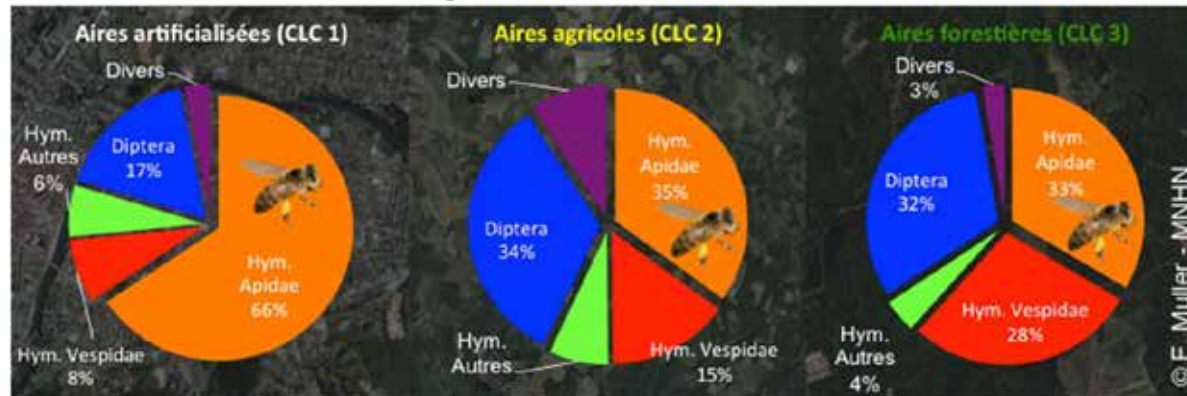
Apis mellifera
± 1.5 à 3 km

Osmia cornuta
± 100 mètres



ALIMENTATION du frelon *Vespa velutina*

- ADULTES OMNIVORES
→ LARVES PLUTÔT CARNIVORES
- MNHN : étude d'une colonie en 2008-2010
→ PROIES : 159 espèces animales
→ ± 97 000 insectes
→ 11.32 kg d'insectes mangés /an



Frelon oriental *Vespa orientalis*



Frelon oriental *Vespa orientalis*



Frelon oriental *Vespa orientalis*

- NID SOUS TERRE
- AU-DESSUS DU SOL
 - fissures de rocher
 - espaces dans murs ou plafonds
 - ruches vides
 - avant-toits



Frelon oriental *Vespa orientalis*



REINE – OUVRIÈRE – MÂLE



Frelon géant du sud *Vespa soror*



Frelon géant du sud *Vespa soror*

- En Asie : même écosystème que frelon à pattes jaunes *V. velutina*
- Alimentation : abeilles, guêpes, frelons
- Nid : cavités ou sous terre
- Agressivité : entre frelon européen & frelon à pattes jaunes

Espagne 2022 : détection → 2024 établie en Asturies

Frelon géant du sud *Vespa soror*

Frelon géant du nord *Vespa mandarinia*





FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina

LUTTE

PRÉDATEURS DE FRELON *Vespa velutina*

- OISEAUX

bondrée, grièche, guêpier, pics, poules

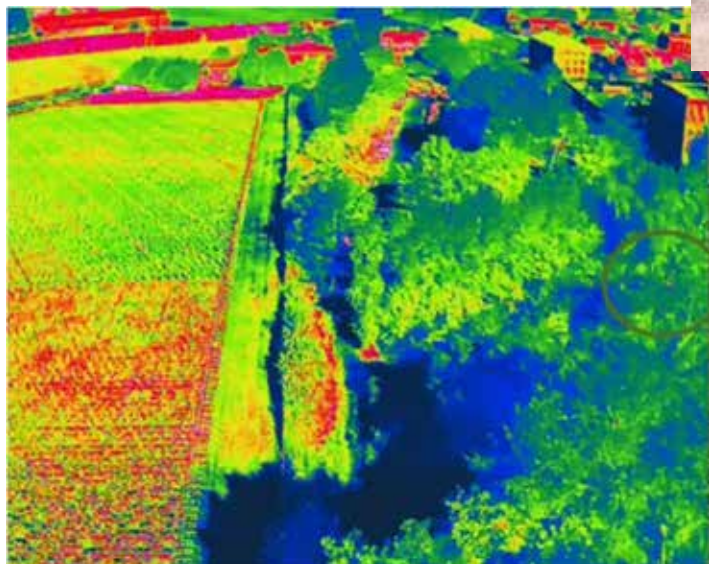


- PARASITOÏDES

mouche, nématode



DÉTECTION & LUTTES



Cahier des charges FREDON pour la destruction de nid du frelon *Vespa velutina*

- insecticide = PYRÈTHRE naturel
- NID TRAITÉ = LAISSÉ SUR PLACE
- SI NID RÉCUPÉRÉ = DÉCHET TOXIQUE

→ TRAÇABILITÉ & contrôle

PARTIE II : CLAUSES TECHNIQUES	
Conditions d'exécution des interventions.	
1.1 Préparation de l'intervention.....	
1.2 Protection de l'opérateur.	
1.2.1 Protections contre les frelons asiatiques.	
1.2.2 Protections contre les biocides.....	
1.2.3 Travaux en hauteur.....	
1.2.4 Risques électriques.....	
1.3 Sécurité des tiers.....	
1.4 Moyens de destruction des nids de frelons asiatiques.....	
1.4.1 Destruction par voie mécanique.....	
1.4.2 Destruction par voie chimique.	
1.4.3 Moyens d'accès à des nids en hauteur.....	
1.4.4 Autres techniques de destruction.....	
1.4.5 Techniques de destructions prohibées.....	
1.5 Signalisation des nids traités.	
1.6 Gestion des nids post-traitement.	
1.6.1 Décrochage du nid.	
1.6.2 Transport & stockage.	
1.6.3 Retraitement.....	
1.7 Cas particulier d'un nid d'une autre espèce d'hyménoptères. ..	

INSECTICIDES homologués

- **PYRÈTHRES VÉGÉTAUX (pyréthrines)**

Exemple : tanaisie *Chrysanthemum cinerariifolium* (CAS 89997-63-7)

→ demi-vie en sol aérobie : 2.66 jours (dans l'eau : 6.44 jours)



- **PYRÈTHRES DE SYNTHÈSE (pyréthrinoïdes)**

Substance active –THRINE, ex : cyperméthrine (CAS 52315-07-8)

→ demi-vie en sol aérobie : 54.5 jours (dans l'eau : 7 jours)



- **MINÉRAI**

TERRE DE DIATOMÉE = kieselguhr = oxyde de silicium (CAS 61790-53-2)

→relativement inerte : persistant dans les sols et dans l'eau



- **À L'ÉTUDE : ASPHYXIE, ASPIRATION, CHALEUR, FROID, BACTÉRIES, CHAMPIGNONS, NÉMATODES**

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX



INSECTICIDE

produit biocide

NID TRAITÉ D'HYMÉNOPTÈRES

avec insecticide biocide

GESTION des DÉCHETS DANGEREUX

- Obligation de les SÉPARER DES AUTRES DÉCHETS
- TRAÇABILITÉ par « Bordereau de Suivi des Déchets »
- Conservation des documents pendant 5 ans

STOCKAGE

réglementé des
matières dangereuses

REGISTRE DE TRAÇABILITÉ

- numéro des « Bordereaux de Suivi des Déchets »
- DATE de l'expédition du déchet
- nature du DÉCHET sortant
- QUANTITÉ du déchet sortant
- nom et adresse de l'INSTALLATION de recyclage
- nom et adresse du TRANSPORTEUR

TRANSPORT

réglementé par ADR

Accord européen pour le transport international
des marchandises Dangereuses Route

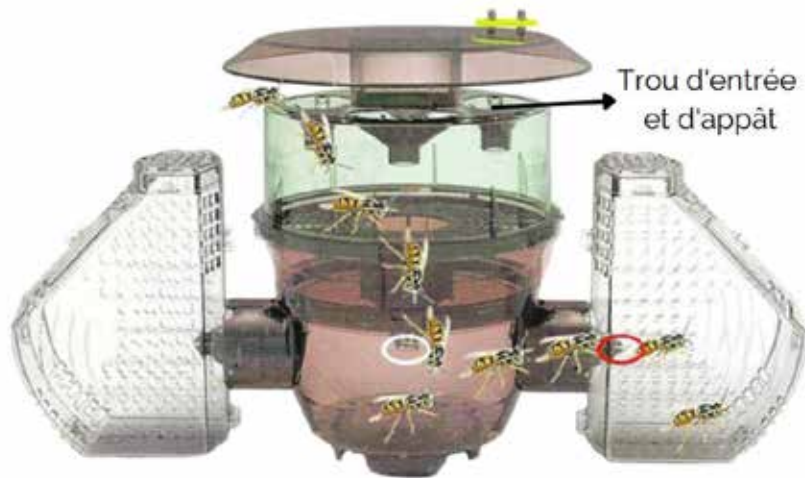


FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina

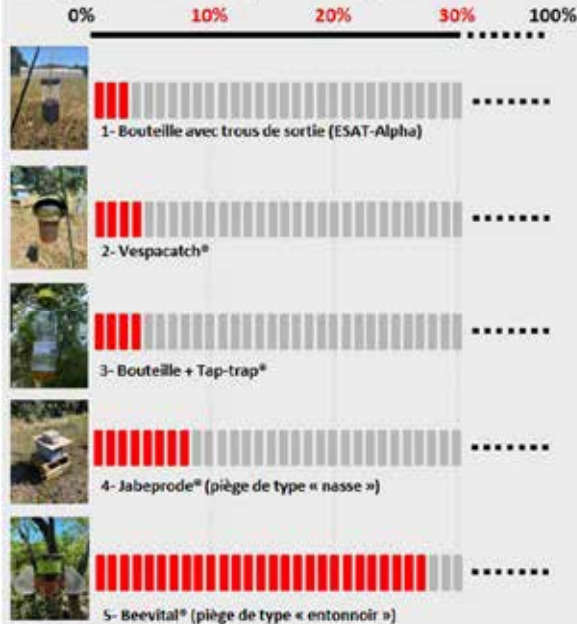
PIÉGEAGE

PIÉGAGE du FRELON *Vespa velutina*



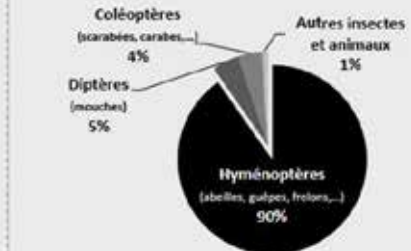
SELECTIVITE

Taux de captures de fondatrices de *V. velutina* : pourcentage par rapport au nombre total d'insectes piégés. La valeur moyenne la plus élevée parmi trois secteurs d'étude^{*} est représentée. La moyenne par secteur est calculée tout appâts confondus car il n'y a pas d'effet de l'appât sur la sélectivité.

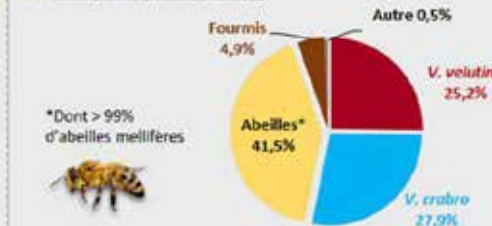


TAXONS IDENTIFIÉS DANS LE PIÈGE BEEVITAL®

Principaux ordres d'insectes (%)



Principaux Hyménoptères (%)



* Secteurs d'études, Source : Poineau (2023) InterApi ; Résultats ITSAF 2023

Printemps 2022 : évaluation des pièges 1 à 4 dans 3 secteurs : Lot-et-Garonne, Creuse/Haute-Vienne/Corrèze, et Vaucluse/Bouches-du-Rhône (32 sites de piégeage et 200 pièges, 78% des pièges étaient situés dans un rucher). Appâts utilisés : bière sucrée, jus de crier, Vespacatch®.

Printemps 2023 : évaluation des pièges 4 et 5 dans le secteur Vaucluse/Bouches-du-Rhône (9 sites de piégeage et 72 pièges, 100% des pièges étaient situés dans un rucher). Appâts utilisés : bière sucrée, Beevital®.

PHÉROMONES du FRELON *Vespa velutina*

→ 95 ODEURS différentes connues

- ESPÈCE
- COLONIE
- INDIVIDU
- CASTE
- SEXE

→ DIFFÉRENTES PHÉROMONES D'ALERTE

- Phéromone attractive = « AU SECOURS »
- ou répulsive « NE PAS ENTRER DANS LE PIÈGE »

LE FRELON TOURNE
AUTOUR DU PIÈGE
SANS ENTRER
(quelque soit l'appât)

→ NETTOYER LES
PHÉROMONES
D'ALERTE
(intérieur + extérieur
du piège)

RISQUE DU PIÉGEAGE sur les autres INSECTES

→ AGEN : mars à mai 2009

- frelon *Vespa velutina* : 8 reines
- 711 autres hyménoptères
- 280 diptères
- 99 lépidoptères
- 87 coléoptères

90 pièges / semaine

→ BORDEAUX : juin à août 2009

- frelon *Vespa velutina* : 6 ouvrières
- + 1000 insectes :
- diptères : 87%
- lépidoptères : 10%

L'ALCOOL FAIT FUIR LES ABEILLES
MAIS S'ÉVAPORE RAPIDEMENT

COMMUNE									
FICHE PIÉGEUR, OU COMMUNE, OU RÉFÉRENT :									
Date	Adresse du piège	Commune ou Commune déléguée	Type de piège	Type d'appât	Nb frelons asiatiques	Nb frelons orientalis	Nb frelons européens	Autres Insecte	Observation
01/05/2022	Les chênes	Saint Y	Nasse	Appât sucré	1		1	1	Pour votre info, mise en place du piège

SURVEILLER RÉGULIÈREMENT LES PIÈGES
enregistrer les insectes piégés



INPN
ESPECES



IDENTIFIER LES INSECTES PIÉGÉS
grâce à l'application du MNHN

PROTECTION DES RUCHES

- ENTRÉE DE RUCHE
- HARPE ÉLECTRIQUE
- MUSELIÈRE





gettyimage
AlbertoNovo



FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina

PLAN D'ACTION

2024

PLAN NATIONAL « FRELON ASIATIQUE » 2024

par les 2 Organismes à Vocation Sanitaire
GDS (OVS animal) + FREDON (OVS végétal)



- VÉRIFIER LES ESPÈCES EEE Espèces Exotiques Envahissantes
- ENREGISTRER LES NIDS DE FRELONS asiatiques à pattes jaunes
- PROPOSER DES ENTREPRISES 3D CHARTÉES POUR DÉSINSECTISER
- FORMER LES PROFESSIONNELS & INFORMER LE GRAND PUBLIC



FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES *Vespa velutina*

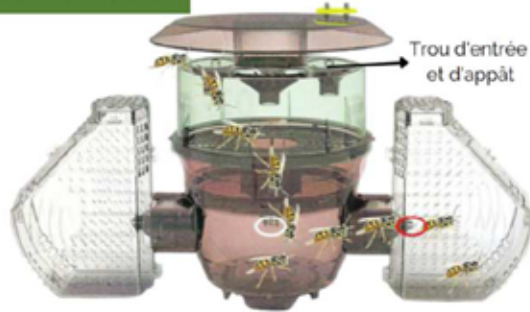
PLAN DE LUTTE 2025 CD13

PLAN DE LUTTE FRELONS : GDSA13 assemblée générale 18/01/2025
(*Vespa velutina*, *Vespa orientalis*, *Vespa soror*) - 34

PLAN DE LUTTE 2025 CD13 : forum des maires

06/12/2024

PIÉGEAGE



- Avec le piège le + sélectif : pour préserver toutes les autres espèces
- En ville : sur un balcon ou dans une cour
- À la campagne : dans un jardin ou sur un rucher
- Au printemps : pour capturer les reines lors de la fondation des nids
- À l'automne : pour protéger les ruches et capturer les jeunes reines
- Réalisable par tout citoyen volontaire

DESTRUCTION DES NIDS

- Toute l'année
- Par des entreprises habilitées et contrôlées
- Avec des insecticides végétaux (pyréthrines plus biodégradables que les pyréthrinoïdes de synthèse & les terres minérales)



PLAN DE LUTTE 2025 CD13

www.departement13.fr



- FORUM DES MAIRES
06/12/2024

« De plus, comme la préservation de la biodiversité est au cœur du Pacte, le Département lance aujourd'hui un grand plan de lutte contre le frelon asiatique et oriental, une espèce qui menace les abeilles et les exploitations agricoles, notamment les apiculteurs. Ce plan met en place des dispositifs pour aider les communes à financer des pièges et les particuliers à détruire les nids. »

<https://www.departement13.fr/le-departement/linstitution/retour-sur/detail/article/forum-des-maires-le-departement-en-chef-de-file-de-la-transition-ecologique/>



<https://hop-lesite.fr>

PLAN DE LUTTE 2025 CD13

www.lefrelon.com

- ENREGISTREMENT DES NIDS
- OUTILS DE COMMUNICATION
Poster, fiche des bonnes pratiques
- FORMATION PROFESSIONNELLE
Collectivité, entreprise de désinsectisation
- ANIMATIONS PUBLIQUES



Remerciements

- Monsieur Gaby Charroux, maire de Martigues, qui nous accueille chaque année,
- Frédéric Mattéi, Antoine Lorang, Conseil Départemental 13,
- Lucie Ortasun, FRGDS13,
- Christian BOIVIN, Laurine KARKIDÈS, FREDON PACA,
- FNOSAD,
- In Extenso, notre expert comptable,
- Henri Christol, notre vérificateur des comptes,
- Les bénévoles du CA et du bureau,
- Les salariés du GDSA13,
- Bénédicte Faure, vétérinaire conseil,
- Bernard Buous, Franck Bernard, les collecteurs des cires,
- Jean-Luc Buffa, Jean-Luc Faure, Denis Fiorile, Frédéric Julien, Romain Nardi, Antoine Riondet, les Techniciens Sanitaires Apicoles.